

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	AGRIFULL	80 - 75 DT	CH 4055 21
Constructeur	AGRIFULL - TOSELLI S.p.A., Via Marconi 37, I-44100 Ferrara		
Identification	sur la plaquette du constructeur	"80-75 DT/.."	
	code au No du châssis	"AG 80-75 DT/.."	
	sous le tableau de bord		
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur le carter de la boîte à vitesse		
N° du châssis	"1054" à droite, à l'avant en haut sur le bloc, à côté du premier cylindre		
Identification du moteur	GRUNDERCO SA., 1242 Satigny et 6287 Aesch		
Importateur principal	AG 80-75 DT/12 * 50.109 *		
Véhicule homologué			

Châssis				Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	V M	Type	1054 SU
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique			Construction	en ligne	Temps	4
Transmission	mécanique avec boîte compl. route / terrain			Carburant	D	Position	avant
Nombre de vitesses	12 ou 16	Entraînement	toutes roues **	Retrodissage	air	Nombre cylindres	4
Frein de service	hydraulique, à disques multiples dans bain d'huile sur les arbres primaires sur les roues arrière, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage			Alésage	105,0	Course	110,0
Frein auxiliaire	mécanique, à disque dans bain d'huile, sur l'arbre à pignon conique, sur les roues arrière			Cylindrée	3808	CV-impôt	19,39
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			Puissance en kW	57 DIN	à V/min	2500
Ralentisseur	-			Bruit à l'arrêt	78	dB/A à V/min	1875 *
Contrôle 2 circuits	-			Silencieux	1 = 620 x 160 x 105 mm		**
				Mesure des gaz	Bacharach 2,0		*
				Déparasitage	-		
Carrosserie	avec cadre de sécurité FAT-No 736/81/B			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2/(cabine)	Indic. vitesse	-	Poids à vide	1330	1750	3080
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	2/(cabine)	Charge utile	-	-	-
Cale	-	Attelage	AV+AR= broches	Poids total	-	-	-
Antivol	-			Garantie fabr.	3000	3500	4700
				Dimens. pneus	11,2 R 24	16,9 R 30	(Variantes *)
Nombre de places	t 1 av	centre	ar	Ply/bars	4 / 1,3	6 / 1,3	voir
				Charge	1690	3800	remarques)
				pour V max	30	30	
Dimensions	intérieur	extérieur		Garantie poids remorquable avec frein			
Longueur	3950	Empattements	2340	Garantie poids remorquable sans frein			
Largeur	1930-2430	Essieu double	av 1635 ar 1705	Garantie poids de l'ensemble			
Hauteur	2570	Voie	av 1500 - 1930	Poids remorquable testé			
Porte à faux	lat. av 550 ar 1060	Voies	av 1500 - 2000	Vitesse maximale selon le constructeur	25 km/h		
		Braquage ø	g 11800 d 12000	Vitesse maximale testée	25 km/h		
Distance volant - vers l'avant du véhicule -				à 2500 t/min au moteur, 610/1040 t/min prise de force			

§)

Équipement	CR	(E)
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	A	(E)
Feux de position	R	(E)
Feux rouges	S1	(E)
Feux stop		
Clignoteurs	av 1	(E)
Catadioptrés	av _____	ar 2a (E)
Feux de gabarit	av _____	ar 2+2/ I (E)
Feux complémentaires	1/ lampe de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque	-	
Essuie-glace	1/ (cabine) avec dégivreur avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	1/ MARELLI T-12 EE	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	A G R I F U L L	80 - 75 DT	
Homologation N°	CH 4055 21		
Carrosserie			
Places	total 1	avant	
Poids à vide	3090	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,39
Poids total		Cylindrée	3808

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Voir la fiche des émissions.

**) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.

+) Variante de pneus : AV = 11.2 R 28 4 PR charge 1800 (1,3) Vmax 30 km/h
 12.4 R 24 4 PR 1890 (1,1) 30 km/h
 AR = 16.9 R 34 6 PR 4030 (1,3) 30 km/h
 13.6 R 38 6 PR 4260 (1,3) 30 km/h
 18.4 R 30 6 PR 4240 (1,1) 30 km/h

++) Insonorisation : le compartiment du moteur insonorisé (de chaque côté, à l'avant et le capot).§) Équipement : l'emplacement des feux de position, des feux rouges/stop, des clignoteurs AV + AR est admise pour raisons techniques (hauteur); lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires; avec la cabine de sécurité, l'équipement sera contrôlé à l'immatriculation.A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.

Lieu et date de l'homologation Aesch, 06.05.81 / Genève, 30.06.81

Service fédéral d'homologation